



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CONCEVOIR ET ANIMER UNE ACTION DE FORMATION INCENDIE - ÉVACUATION EN ENTREPRISE

Dernière mise à jour le 29/07/2026.

OBJECTIF

Analyser le contexte et les ressources de l'entreprise - Préparer l'action de formation incendie - Animer l'action de formation incendie - Entraîner les participants - Clôturer l'action de formation incendie

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser les besoins de l'entreprise en matière de formation incendie / évacuation et le cadre réglementaire applicable (Code du travail, ERP, IGH), en examinant les consignes internes, les plans d'évacuation, les éléments du document unique d'évaluation des risques (DUERP), la configuration des locaux, les risques liés à l'activité, ainsi que les caractéristiques des participants, y compris les situations de handicap, afin de définir les objectifs, le périmètre et les conditions de réalisation d'une action de formation adaptée au contexte d'intervention.
- Concevoir une action de formation incendie / évacuation en structurant une progression pédagogique adaptée aux objectifs visés, en sélectionnant les contenus réglementaires, techniques et comportementaux à transmettre, en prévoyant les modalités d'apprentissage, les démonstrations et exercices pratiques (extinction, évacuation, mise en sécurité), les moyens matériels et supports pédagogiques, y compris numériques lorsque pertinent, ainsi que les aménagements nécessaires à l'accessibilité, afin de permettre l'acquisition de compétences mobilisables en situation d'incendie ou d'évacuation.
- Animer une action de formation incendie / évacuation en transmettant les consignes et connaissances nécessaires, en démontrant les gestes attendus et



Tarif	2000 € HT par participant
Réf.	FO-EPI-FSI
Contact	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

FIPS - N° SIRET 80976799900026 - RCS EVRY - Code APE 85.59A - 75 rue romain rolland 91550 PARAY VIEILLE POSTE FRANCE - Tél. : 0950412583
- contact@fipsformation.fr - www.fipsformation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11910679091 auprès du/de la DIRECCTE IDF.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



en encadrant des exercices pratiques ou mises en situation incendie dans des conditions sécurisées, en adaptant son intervention aux caractéristiques du public et aux éventuels aléas rencontrés, tout en garantissant la sécurité des participants, l'accessibilité des apprentissages et le respect des principes de prévention en santé et sécurité au travail, afin de développer des réflexes opérationnels conformes aux procédures de l'entreprise.

- Évaluer les acquis des participants à l'issue d'une action de formation incendie / évacuation, en mobilisant des modalités d'évaluation adaptées aux objectifs visés, incluant des vérifications théoriques et pratiques, en appréciant la maîtrise des comportements et gestes attendus au regard de critères prédéfinis, et en assurant la traçabilité des résultats, y compris par des outils numériques lorsqu'ils sont mobilisés, afin d'attester l'atteinte des compétences attendues et la capacité des participants à appliquer les conduites à tenir en situation d'incendie ou d'évacuation.

PUBLIC CONCERNÉ

Personne désirant encadrer et animer des formations sécurité incendie ou évacuation dans un environnement professionnel.

PRÉ-REQUIS

- Le candidat devra suivre un module e-learning sur les fondamentaux de l'incendie et l'évacuation avant l'entrée en formation (mise à disposition par le certificateur) et réussir le test de positionnement sur les fondamentaux de l'incendie/ évacuation et justifier d'une certification SSIAP 1 ou supérieur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sous justification des pré-requis.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Camion feu, simulateur incendie et VR. Alternance de pratique et de théorie

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En centre de formation équipée du matériel obligatoire

TAUX D'OBTENTION

80%

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

NON

ÉQUIVALENCES

Certification de formateur.

PASSERELLES

Formation de formateur en prévention.

SUITES DE PARCOURS

Formateur SST, PRAP et Acp ASD.

FIPS - N° SIRET 80976799900026 - RCS EVRY - Code APE 85.59A - 75 rue romain rolland 91550 PARAY VIEILLE POSTE FRANCE - Tél. : 0950412583
- contact@fipsformation.fr - www.fipsformation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11910679091 auprès du/de la DIRECCTE IDF.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



DÉBOUCHÉS

Création d'organisme de formation.

 Niveau Autres formations professionnelles continues	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 1 mini > 12 maxi	 Durée 42 heures / 6 jour(s)
---	---	---	---



PROGRAMME

Jour 1 à 4

Le contexte réglementaire

Les nouvelles technologiques de formation incendie

Pédagogie et communication

Construction d'une séquence

Etablir une proposition selon les besoins et spécificités d'une entreprise.

Jour 5 à 6

Animation de séquence de formation incendie et évacuation

La certification sera organisée à part sur une journée 7 selon les propositions faites au candidat.

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7695#anchor5>

LES PLUS

Certification professionnelle reconnue par l'état.

INTERVENANT(S)

Formateur de formateur certifié.

ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée, réalisée à partir d'un cas d'entreprise ou d'un cahier des charges remis au candidat, complétée par un questionnaire écrit de connaissances

ATTRIBUTION FINALE

Certification reconnue par l'état.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Recyclage agent de sécurité incendie